

Décembre 2025 - n°4

POPULATION DE SAINT-MARTIN : La décroissance démographique se poursuit

Au 1^{er} janvier 2023, la population de Saint-Martin s'établit à **31 160 habitants**, poursuivant une décroissance démographique. Sur la période 2017-2023, la population du territoire **baisse de 2,1% en moyenne par an**. Cette baisse s'est accélérée par rapport à la période 2012-2017 (-0,2%). **Elle est liée à un déficit migratoire apparent qui dépasse l'excédent naturel.**



Fig. 1: Le nombre d'habitants diminue Source : Populations de référence issues des Recensements de la population en partenariat "Collectivité Territoriale/Insee".

Depuis 2017, la population de l'île diminue en moyenne de 2,1 % par an, représentant une perte de 4 174 habitants sur une période de 6 ans. Cette régression est principalement imputable à un solde

migratoire négatif (-6 281 habitants sur six ans) dont l'ampleur excède le solde naturel positif enregistré sur la même période (+ 2 107 habitants).

Population au 1 ^{er} janvier 2011	35 742	Taux de variation annuel moyen 2012-2017	-0,2%	Taux de variation annuel moyen dû au solde naturel 2012-2017	1,5%	Taux de variation annuel moyen dû au solde migratoire 2012-2017	-1,7%
Population au 1 ^{er} janvier 2016	35 334	Taux de variation annuel moyen 2017-2023	-2,1%	Taux de variation annuel moyen dû au solde naturel 2017-2023	1,0%	Taux de variation annuel moyen dû au solde migratoire 2017-2023	-3,1%
Population au 1 ^{er} janvier 2023	31 160						

Fig. 2 : Taux de variations

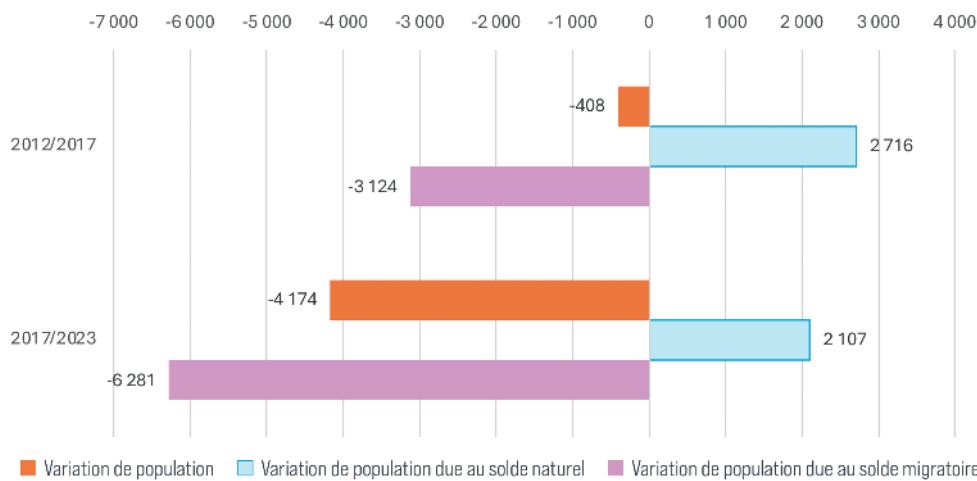


Fig. 3 : Variations de population : Un déficit migratoire apparent qui dépasse l'excédent naturel

Aux Antilles et en France hexagonale :

La Guadeloupe et la Martinique se distinguent comme les deux régions françaises enregistrant la plus forte diminution de leur population entre 2017 et 2023.

Guadeloupe

Depuis 2017, l'archipel guadeloupéen connaît une décroissance démographique moyenne de 0,3 % par an, se traduisant par une perte cumulée de 6 100 habitants sur six ans. Au 1^{er} janvier 2023, la population résidente s'établit ainsi à 384 160 personnes. Un plus grand nombre de départs que d'arrivées et le faible excédent naturel expliquent cette baisse.

Martinique

Avec 360 630 habitants, la population martiniquaise diminue de 0,5 % par an sur la même période, soit en moyenne 2 000 habitants en moins chaque année. Cette diminution s'explique par des départs du territoire plus nombreux que les arrivées. Entre 2017 et 2023, le solde naturel est nul.

En revanche, la population de **Saint-Barthélemy** (10 660 habitants) augmente de 1,1 % par an entre 2017 et 2023, une tendance à la hausse qui prolonge celle de la période 2012-2017 (+1,8 %). Elle s'explique par un solde naturel positif combiné à un solde migratoire apparent excédentaire.

En **France hexagonale**, la population continue de croître entre 2017 et 2023, de 0,4 % par an en moyenne, poursuivant la tendance de la période quinquennale précédente. Elle s'élève à 68,09 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2023.



POUR COMPRENDRE

➤ Comment lire les populations de référence ?

Le terme populations de référence se substitue à l'ancien terme de populations légales utilisé jusqu'aux populations 2021. Ce changement s'appuie sur une recommandation de l'autorité de la statistique publique

Le terme générique de populations de référence regroupe pour chaque commune et chaque collectivité territoriale sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale.

La population municipale est la seule qui évite qu'une même personne ne soit comptée deux fois. C'est pourquoi elle est privilégiée dans les descriptions statistiques. Les chiffres de cette publication ne portent que sur les populations municipales (territoriales pour Saint-Martin) issues des recensements de la population en date de référence au 1^{er} janvier 2023, au 1^{er} janvier 2017 et au 1^{er} janvier 2012.

Les populations de référence, authentifiées par décret, constituent la base légale de plus de 350 dispositions législatives ou réglementaires qui régissent la vie locale (notamment les finances locales, la vie municipale et la fonction publique territoriale).

Ces données sont actualisées chaque année. Les chiffres de population correspondant au millésime 2023 entreront officiellement en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

► Le choix des périodes d'évolution de la population

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence.

Dans cette édition de « Regards sur Saint-Martin », les analyses comparatives s'appuient sur :

- Une période de six ans pour l'intervalle le plus récent [2017-2023].
- Une période de cinq ans pour l'intervalle antérieur [2012-2017].

Malgré la différence de durée entre ces deux périodes, la comparaison des évolutions démographiques (population, solde migratoire et solde naturel) conserve toute sa pertinence, car l'intégralité des données est exprimée en moyenne annuelle.



DÉFINITIONS

► Le Solde Naturel

Le solde naturel représente la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés sur un territoire donné, au cours d'une période spécifique.

- S'il est positif (plus de naissances que de décès), on parle d'excédent naturel (ou d'accroissement naturel).
- S'il est négatif (plus de décès que de naissances), on parle de déficit naturel.

► Le Solde Migratoire

Le solde migratoire correspond à la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire (arrivées) et le nombre de personnes qui en sont sorties (départs) durant la même période. Ce concept est calculé indépendamment de la nationalité des individus.

- S'il est positif, on parle d'excédent migratoire.
- S'il est négatif, on parle de déficit migratoire.



REGARDS SUR SAINT-MARTIN

Édité par l'Institut Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques de Saint-Martin

Directeur de la publication : Alain Richardson, Président du C.A

Recherches, indicateurs, rédaction des analyses : Handrew Lutaire, Data Manager

Supervision de la rédaction : Laurent Fuentes, Secrétaire Général

